



# LE BULLETIN MUNICIPAL

N°99 - Mars 2013



Photo: David Versailles

**DANS CE NUMÉRO  
UN POSTER OFFERT  
PAR LE PHOTO-CLUB**

## • CCAS

**Barème 2013  
des subventions  
aux familles**

*pages 10 & 11*

## • COMMERCES

**Se restaurer  
au village**

*pages 20 & 21*

## • LOGEMENT

**Bougez  
avec SNL  
le samedi 6 avril**

*pages 22 & 23*

# SOMMAIRE

- **ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES**

pages 4 à 8

- **MÉMOIRE AU VILLAGE : Comment un avion devint une chapelle** page 9

- **CCAS : BARÈME 2013 des subventions aux familles**

pages 10 & 11

- **SPORT : Le Tennis-Club des Molières récompensé**

page 12

- **POSTER offert par le Club Photo**

pages 13 & 16

- **AGENDA détachable**

pages 14 & 15

- **ÉCOLES : Une expo autour du soleil**

page 17

- **LES MOLIÈRES ÉVÉNEMENTS :**

Soirée corse avec ALTE VOCE / Le carnaval des enfants

Les 6 heures du Jazz 2013 : participez !

pages 18 & 19



- **COMMERCES : Se restaurer au village**

pages 20 & 21

- **LOGEMENT :**

Solidarités Nouvelles pour le Logement pages 22 & 23

Un siècle de logement social page 24

- **Le centre équestre des Molières, le basket à Cernay** page 25

- **MOTS CROISÉS** de Claude Guillemain page 26

- **Consultation du rapport du Commissaire-enquêteur sur le P.L.U.**

- **Les autorisations de sortie de territoire**

page 27

Retrouvez d'autres infos  
sur le site web municipal  
et inscrivez-vous à la lettre d'information

[www.lesmolieres.fr](http://www.lesmolieres.fr)





## Le mot du maire

Depuis le 5 février dernier, la boulangerie des Molières est fermée.

Quelques semaines avant cette fermeture, certains clients ayant dénoncé publiquement la présence de déjections de rongeurs dans le pain, j'avais sollicité un contrôle de la part des services de la Direction Départementale de la Protection des Populations. Ceux-ci ont confirmé « de graves manquements aux règles d'hygiène » donnant lieu à une mesure de police administrative telle que prévue par le Code la Consommation.

Par ailleurs, en raison d'une situation financière défaillante, à l'issue d'une procédure de redressement judiciaire qui s'était étalée sur plusieurs mois, le Tribunal de Commerce d'Évry a décidé la cessation de l'activité.

Si la population s'est semble-t-il accommodée, bon gré mal gré, de la fermeture de la boucherie, il est évident que celle de la boulangerie ne peut être que momentanée.

Il est indispensable que cette activité reprenne aux Molières dans les plus brefs délais !

Pour le moment la brasserie « Le Molière » propose un dépannage mais cela doit demeurer provisoire.

Plusieurs candidats à la reprise se sont manifestés et compte-tenu du potentiel de clientèle, un bon artisan fabriquant des produits de qualité ne peut que réussir dans notre commune.

Pour que puisse se concrétiser cette réouverture, il faut espérer que le prix de cession du bail évoluera vers un montant plus raisonnable que celui demandé aujourd'hui par le gérant sortant.

S'il n'est pas envisageable pour la commune d'exercer le droit de préemption prévu par la loi Dutreil du 2 août 2005 pour des raisons financières mais aussi réglementaires, la municipalité met cependant tout en œuvre pour faciliter la réouverture de ce commerce, en particulier en mettant en relation les parties intéressées : mandataire judiciaire, propriétaire des locaux, syndicat de la boulangerie, chambre des métiers et éventuels repreneurs.

**Joël Mancion,  
Maire des Molières**



## 100% QUOI ?

**100% BENEVOLES**  
participez à la vie de votre village

Il ne s'agit pas d'un nouveau label comme on étiquetterait la viande pour préciser son origine...

Non, seulement un petit « coup de tampon » que vous croiserez souvent dans ces pages, car **la vie de notre village repose sur la participation de tous.**

Nouveaux habitants des Molières, jeunes générations, apportez aux associations du village votre implication et rejoignez les équipes de bénévoles !

# ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES

## VOEUX de l'équipe municipale le 12 janvier

Plus d'une centaine de personnes du monde associatif, des services de la commune et des élu(e)s présents pour écouter le discours de Joël Mancion, maire des Molières.

*Ce discours est archivé sur [www.lesmolières.fr](http://www.lesmolières.fr)*



Photos Pascal Lebrun



## Théâtre au Paradou le dimanche 13 janvier

« Côté cour, côté jardin », une pièce proposée et jouée par la section théâtre adultes du Club Chevy 2. À l'initiative d'Evelyne Audouin, qui fut vice-présidente de notre Caisse des Écoles, la recette de ce spectacle a été versée à la Caisse des Écoles des Molières.



**100% BENEVOLES**  
participez à la vie de votre village  
avec la Caisse des Écoles

## Stage d'Improvisation Musicale et Concert, samedi 19 janvier

Le **Stage d'Improvisation musicale** a réuni 14 participants le samedi 19 janvier 2013 au Paradou. Ce stage, préparé et conduit par **Francis Thévenin et Laurent Roubach** sur le thème du Blues, a été, pour certains, l'occasion d'une découverte de l'improvisation et pour d'autres, une ouverture vers un approfondissement de leur jeu.

Pour tous, guitaristes, bassistes, pianistes ou saxophonistes ce fut une journée musicale conviviale et chaleureuse.

Le **concert de Laurent Roubach & William Rollin**, le soir au Paradou a mis un point d'orgue à cette journée.

Qualité et originalité du programme, simplicité et bonne humeur des musiciens : tous les ingrédients étaient réunis pour oublier la météo hivernale et neigeuse du jour !

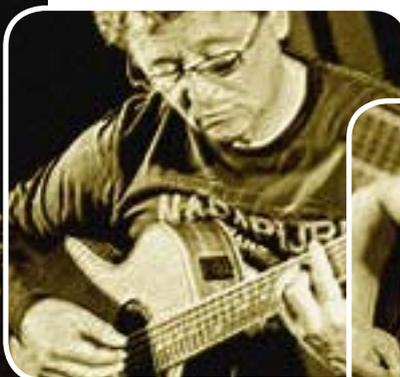
Le public chaleureux a apprécié la performance et la qualité des guitaristes.

Une initiative à renouveler la saison prochaine, de l'avis des participants et des spectateurs !

*Carole pour Sports & Loisirs des Molières*



Francis Thévenin



Laurent Roubach



William Rollin

# ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES (2)

## LOTO de la Caisse des Écoles le 26 janvier

**Une soirée de rêve pour le 25<sup>ème</sup> loto de la Caisse des Écoles** : la soirée, comme à son habitude, a été un succès pour les grands comme pour les petits, malgré quelques places restées vides. Dommage pour les absents ! ils ont perdu la chance de repartir avec de superbes lots : une table de ping-pong, un casque stéréo bluetooth, une montre-lecteur-audio-vidéo tactile, des corbeilles de produits gourmands, une promenade croisière sur la Seine, des abonnements dans un club de fitness pour n'en citer que quelques-uns.



**100% BENEVOLES**  
participez à la vie de votre village  
avec la Caisse des Écoles

Les tirages (15 au total) se sont succédés avec suspense et joie pour les gagnants. Le silence n'a pas autorité mais cela n'empêche pas le bon déroulement dans la bonne humeur.



La soirée s'est clôturée sur la consolante et son lot surprise : 10 kgs de pommes de terre, une bouteille de champagne et des chocolats.

Cette année, nous avons vu des gagnants acheter leur grille avec un chèque. Comme quoi les chèques à l'ordre du Trésor Public ne sont pas toujours douloureux.



Un grand merci à tous les généreux donateurs, bénévoles et participants qui font la réussite de la soirée et qui permettent, grâce aux bénéfices dégagés, d'aider au financement des sorties scolaires, des classes de découverte et des activités périscolaires des enfants.



**Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour les prochaines activités\* de la Caisse des Écoles.**

**Didier LEBRUN**  
Vice-président de la Caisse des Écoles

\* **Rendez-vous le 1er Mai à la Brocante annuelle : vente de muguet, buvette et restauration au profit de la Caisse des Écoles.**

## Les donateurs du loto de la Caisse des écoles

**LES MOLIÈRES** CENTRE EQUESTRE / L.B.S HUGO / LE CHAT BOTTÉ / LE MOLIÈRE / MILLÉSIME COIFFURE / PHARMACIE CHAUGNY / SPORTS ET LOISIRS / TENNIS-CLUB FAMILLE BINET / PHILÉMON BOULAN / FAMILLE DÉSAGUILIER / FAMILLE GUILLEMIN / FAMILLE LUBRANESKI / MONSIEUR MANCION – MAIRE / FAMILLE MATHERON / FAMILLE RODIÈRE / FAMILLE TRANCHARD

**BURES SUR YVETTE** VALTONUS (MOVING)

**CHEVREUSE** JARDINERIE DE CHEVREUSE

**GOMETZ LE CHÂTEL** PRESSE ROND-POINT ST NICOLAS

**GIF SUR YVETTE** ASERIA FLEURS / C... BIO / CÔTÉ SAVEURS ET PLAISIRS / GIF SOURIS VERTE / GOURMANDISES & BEAUX OBJETS / IMAGINE / KENAVEZO L'ÉDELWEISS / LE PETRIN DE CHEVRY / LES FOLIES D'ERNESTINE / LIRAGIF / PHARMACIE DU MARCHÉ PHARMACIE DU PARC / PHARMACIE WILLEMOT SAINT ALGUE COIFFURE

**GOMETZ LA VILLE** FERME LACHENY / GARAGE DU CENTRE GARAGE DE CHEVRY / GOMETZ OPTIQUE / K-DEAU FLEURS SUPER U

**LES ULIS (CENTRE COMMERCIAL)** AGORA PRESSE / EL RANCHO / MC DONALD'S / VINS NICOLAS / PHONE HOUSE QUICK / VIVRE & SAVOURER / WOK & SUSHIS

**LIMOURS** AU FIL DU JOUR / CAPUCINE / CARREFOUR MARKET/CHARCUTERIELOSTANLEN/FRUITILEG-MARCHÉ GRAINES DE LIN / INTERLIGNES / KOFRAKDO / LA CAVE DE L'HUREPOIX / PHARMACIE CHERUBIN / POISSONNERIE RAMBOLITAINE – MARCHÉ / SNC PERFORMATH (MAISON DE LA PRESSE) / VOTRE BEAUTÉ

**SAINT RÉMY LÈS CHEVREUSE** ARBELL CHAUSSURES BOUCHERIE SAINOT / INDIGO COIFFURE / INSTITUT ÉQUILIBRE / LA MAISON FLEURIE / LE COMPTOIR DU CAVALIER / LE ZÈBRE À CARREAUX / VALÉRIE MANACH SOPHROLOGUE / PHARMACIE DU RHODON / PHARMACIE SAINT-RÉMY / SUSHI KYO

**AUTRES** ATOUT BRANCHES – MILLY LA FORÊT / BOUYGUES BALLESTRERO / CEA SACLAY / CHÂTEAU DE BRETEUIL CHOCOLATS BELLEVUE - MEUDON / COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) / M. DAGUENET – ST CHÉRON FERME LAFOUASSE - PECQUEUSE / FNAC – VILLEBON FORCLUM EIFFAGE / LA BOUCHERIE RESTAURANT (LES ULIS) LYONNAISE DES EAUX / PICARD SURGELÉS TPE (TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE) / VEDETTES DU PONT-NEUF - PARIS.

**MERCI À TOUS !**

### Exposition Photos, Arts et AzA de Sports & Loisirs les 16 et 17 février

Nous remercions les nombreux visiteurs de l'exposition qui sont venus regarder et admirer les différentes productions de notre association :

#### → les photos du *Photo-Club Clic?Clac!* :

- les thèmes (animaux familiers et marchés-magasins),

- la série «*c'était maintenant*» : à partir de cartes postales anciennes scannées par *Mémoire au Village*, le photo-club a réalisé des photos reprenant le même cadrage et ajustant la nouvelle photo de manière à ce qu'elle soit superposable à l'ancienne !

↘ ces compositions vous sont offertes sous forme de poster au dos de l'agenda détachable dans ce numéro

- et le désormais fameux concours avec les votes des spectateurs.

Cette année le thème était : « Rouge », thème difficile mais tout sujet était accepté !

La participation fut importante car 182 personnes ont participé au vote.

Le détail des résultats est sur le site du Photo-Club : <http://clicclac.slm91.fr>



#### → les expositions des activités Arts :

Aquarelle enfants et adultes, Patchwork et Peinture. La qualité des ouvrages est surprenante et reflète bien la passion et le plaisir des participants.

#### → L'exposition AzA (Arts z'Associés)

Toujours une grande diversité de techniques qui ont interprété deux sujets (*portrait indien* et *paysage d'hiver*) :

Peinture, Dessin, Encadrement, Origami, Chocolat, Fresque, Broderie, Patchwork, Manga, Modelage, Calligraphie japonaise, Photo, et les œuvres des enfants de l'école Anne Frank.

Beaucoup de travail et d'originalité dans cette exposition ! Vous retrouverez au dos de cette page un aperçu de cette diversité et richesse que nous devons aux participants : qu'ils soient encore remerciés !

Le résultat du concours et un pot de « dévernissage » convivial clôturaient l'exposition le dimanche soir.

#### ↘ Nos prochains rendez-vous :

Soirée Artistes le samedi 20 avril

Méli-Mélo les 20 et 21 avril

Country (projet) le samedi 1er juin

Chant le samedi 1er juin

Marche Gym le mardi 11 juin

Et bien sûr...

**Fête de Sports & Loisirs les 14, 15 et 16 juin**

Prenez contact et suivez l'actualité de nos activités sur <http://slm91.fr>



## COMMENT UN AVION DEVINT UNE CHAPELLE

*Suite à de nombreuses péripéties qu'il faudra un jour conter, l'abbé Hubert Vorage, curé des Molières de 1927 à 1957, est en 1944 aumônier de pilotes français engagés dans la RAF, ceux de la «145 Wing». Suite au débarquement, l'escadrille a atterri le 25 juin sur le sol de France et depuis elle est sans cesse en mouvement pour suivre l'évolution du front.*

*Voilà ce qu'écrit l'abbé Vorage, enjolivant sans doute un peu la réalité :*

Tous ces mouvements et déplacements étaient peu favorables à l'exercice du culte. Il n'était pas toujours facile de trouver le temps et le calme qu'il fallait pour dire la messe. L'aumônier s'en désolait et cherchait un moyen de retrouver les conditions normales d'une célébration décente des Saints mystères.

Ses camarades le lui suggérèrent malgré eux. Le froid et l'humidité revenus avec l'automne rendaient fort pénible la vie sous la tente. Les aviateurs ne rêvaient plus que de roulottes et de caravanes. A force d'en parler, ils firent naître chez notre abbé l'idée d'en construire une. Et on sait que de l'idée à l'acte, chez lui, le délai n'est jamais long.

Il obtint d'un commandant américain un Dakota fatigué, hors d'usage. Dix mécaniciens travaillèrent pendant deux semaines à le transformer en chapelle. Les ailes, le devant et la queue furent découpés au chalumeau. La cellule ainsi libérée fut posée sur le châssis d'un camion Hotchkiss. Il ne restait plus qu'à la décorer. Un artiste initié aux mystères de l'héraldique peignit sur les blancs les blasons des quatre escadrilles françaises. Ce que voyant, les anglais demandèrent que celui d'une des leurs y figurât aussi. Ce fut pour finir un fameux monument. On y entrait par l'arrière, quarante huit hommes pouvaient y tenir debout. L'autel était dressé à l'avant et fort liturgiquement surélevé, au dessus de la cabine du chauffeur.

La 145 Wing fit encore beaucoup de mouvements. Les foules de Belgique, de Hollande et d'Allemagne virent ainsi passer sur les routes cet étrange véhicule, ce tube monumental que surmontait une croix. À sa vue, un jour, sur une route de Hollande, des gendarmes se signèrent. En Allemagne un paysan demanda : « Mais que conduisez-vous donc là ? ».

L'abbé répondit : « Une église volante ».

Le mot fit fortune et les curés allemands venaient de loin pour contempler la dernière invention faite

par les Alliés pour l'édification des catholiques d'Europe. Les Français ne devaient pas tarder eux non plus à faire sa connaissance.



La carlingue-chapelle, au centre, en soutane, l'abbé Vorage

Épuisé par un ministère qui exigeait de lui de continuel exploits, l'Abbé Norbert (Norbert : nom de guerre de l'abbé Vorage) demanda et obtint son congé. Il n'aspirait plus qu'à retrouver son presbytère et ses paroissiens. Le 5 septembre 1945, les parisiens virent à l'heure du déjeuner, monter vers l'Étoile la chapelle volante, conduite par son desservant qui, pour la dernière fois, portait l'uniforme d'aumônier.

Les curieux se massaient en foule sur les trottoirs. Dans les cafés et les restaurants, les clients quittaient leurs tables pour venir aux fenêtres. Parmi eux se trouvaient, par un plaisant hasard, l'ambassadeur Maurice Dejean et le préfet de police Charles Luiset, qui tous deux étaient des amis de Norbert. De loin, ils n'avaient pu le reconnaître. Mais l'Ambassadeur devina tout de suite : « **Pour avoir inventé ça, dit-il au préfet, il n'y a que le curé des Molières** ». La chapelle volante a maintenant sa base définitive dans un champ d'Île de France, non loin du presbytère où le curé devait retrouver un à un les agréments de la paix.

*La carlingue-chapelle a effectivement terminé son «ministère» aux Molières. D'abord installée dans la cour du presbytère, à l'emplacement de l'actuelle salle paroissiale (voir la photo), elle fut ensuite entreposée rue de l'Étang, près du pont Nadeau (à la jonction de la rue de l'Étang et de la rue de Roussigny). Cette rue n'était à l'époque qu'un chemin où seules passaient des charrettes et que le Moullecrotte inondait régulièrement.*

Si vous avez des documents concernant l'histoire ou la vie du village (textes, plans, images, photos, ...) et si vous souhaitez partager ces documents avec les habitants, merci de prendre contact avec l'association Mémoire au Village.

Dominique Binet 01 60 12 26 08 alain-dominique.binet@orange.fr

Jeannette Givaja 01 60 12 30 06 pierre.givaja@wanadoo.fr

Jacques Pezot 01 60 12 18 65 jacques.pezot@wanadoo.fr

Bien sûr, après avoir copié ces documents, nous vous les rendrons

**BARÈME 2013 DES SUBVENTIONS AUX FAMILLES**

Chaque année sont révisées les conditions d'attribution des différentes allocations du Centre Communal d'Action Sociale aux personnes résidant aux Molières.

Les foyers dont le quotient familial s'intègre dans la grille ci-dessous peuvent bénéficier des subventions du C.C.A.S..

**Le barème est établi pour l'année civile 2013**

quotient familial 2013	participation du C.C.A.S.
inférieur à 602 €	90 % de l'allocation de base
603 € à 719 €	70 % de l'allocation de base
720 € à 834 €	50 % de l'allocation de base
835 € à 949 €	30 % de l'allocation de base
950 € à 1 064 €	10 % de l'allocation de base

*Dans un souci d'équité, la commission a décidé de prendre en compte l'ensemble des membres composant un foyer et la totalité des ressources participant à la vie de ce foyer.*

**COMMENT CALCULER LE QUOTIENT FAMILIAL DE VOTRE FOYER ?**

On entend par foyer, l'ensemble des personnes vivant sous le même toit (cela peut être une, deux ou même trois générations).

**Le quotient familial (QF) est égal à la totalité des ressources mensuelles des membres du foyer, divisée par un coefficient représentant la composition du foyer.**

**Toutes les ressources sont prises en compte :**

- Les revenus déclarés au titre de l'impôt sur le revenu de 2012 après déduction des 10% ou frais réels, salaires, retraites, indemnités (chômage, maladie...) etc...,
- L'ensemble de toutes les prestations CAF de l'année en cours,
- Les pensions ( alimentaire, invalidité, guerre, accident du travail, etc.) y compris les pensions non imposables,
- L'allocation solidarité aux personnes âgées,
- Le revenu minimum d'insertion.(RSA),
- Les revenus mobiliers ou fonciers,
- Tout autre revenu déclaré ou non à l'impôt.

## Chaque membre du foyer est affecté d'un coefficient :

- 1,5 pour 1 adulte seul
- 2 pour un couple
- 1 pour chaque adulte à charge de + de 22 ans
- 0,5 pour chaque enfant à charge jusqu'à 22 ans

*Exemple d'un foyer comprenant un couple de parents, un grand-parent, deux enfants de 8 et 16 ans :*

*Le coefficient du foyer est de :*

- le couple = coefficient : 2
- le grand parent = coefficient : 1
- les 2 enfants = coefficient  $0.5 \times 2 = 1$

**Coefficient de la famille = 2 + 1 + 1 = 4**

*Ressources mensuelles de l'année 2008 :*

*parents : 1 418 € / grand parent : 686 € / allocations familiales : 120.32 €*

→ *ressources mensuelles du foyer : 2 224.32 €*

→ *Quotient Familial : 2 224.32 € / 4 = 556.08 €*

**Ce quotient familial ouvre droit à une participation du C.C.A.S de 90 % du taux de base des différentes allocations pour l'année 2013.**

## DOMAINES D'INTERVENTION DU C.C.A.S. :

Les différentes allocations sont calculées à partir d'un taux de base fixé par la commission et réévalué chaque année.

Elles apportent aux foyers une participation du C.C.A.S pour les dépenses suivantes :

1. Alimentation en juin,
2. Eau, gaz, électricité en septembre,
3. Combustibles en décembre,
4. Participation aux frais d'installation et d'abonnement à la télé-assistance chez les personnes âgées ou handicapées.
5. Portage des repas des personnes âgées.

**Pour que chacun puisse bénéficier de ses droits, nous invitons toutes les personnes concernées à se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale en mairie.**

*Liste des justificatifs à fournir pour l'instruction du dossier*

- *Avis d'imposition ou de non imposition 2012 (sur les revenus de 2011)*
- *Avis de notification des prestations familiales en cours de validation*
- *Bilan simplifié pour les artisans et professions libérales*
- *Pension alimentaire : ordonnance de jugement et attestation sur l'honneur de paiement*
- *Taxe d'habitation 2012*

*NB : Un certificat de scolarité des enfants à partir de la 6ème sera à joindre à tous ces documents.*

Votre dossier devra être déposé en mairie auprès du CCAS impérativement **avant le 15 avril 2013**. Il pourra être réexaminé en cas de changement de situation familiale ou financière intervenant à tout moment de l'année.

**Nous rappelons que les dossiers sont traités confidentiellement.**

Pour le Centre Communal d'Action Sociale,  
**Sylvie NAVEAU**  
Adjointe au Maire

# LE TENNIS-CLUB RÉCOMPENSÉ

Lors de l'Assemblée Générale de la ligue de l'Essonne, le Tennis-Club des Molières a reçu le **2nd prix du Trophée des actions de développement** Catégorie 2 (clubs de 91 à 200 licenciés).



Je tiens à remercier les membres du bureau : Geneviève, Frédérique, Isabelle (qui a quitté le bureau cette année), Marie-Laure, Karl et Laurent, ainsi que Carole qui nous apporte une aide précieuse au niveau juridique; sans oublier les membres du CA (Hervé, Philippe, Emmanuel,

Bernard, ..) qui nous apportent une aide occasionnelle mais importante pour la vie du club. Votre soutien contribue à faire du Tennis-Club des Molières un club dynamique reconnu par la ligue !

Ce prix récompense nos actions :

- Nombre de licenciés
- Présence au tournoi du TIM Essonne
- Section Mini Tennis
- Tennis à l'école
- Participation au tournoi Claude Belon à la ligue de l'Essonne
- Section Tennis Adultes loisirs
- Section École des Femmes
- Participation aux Ladies Double
- Site Internet mis à jour régulièrement
- Présence aux réunions Ligue
- Formation ADOC
- PV AG du club
- Dossier CNDS
- Dossier Conseil général
- Accueil Tennis Entreprise
- Formation AMT
- Opération *Balle Jaune*

Sportivement,  
**Jean-Louis Couturier**  
Tennis-Club Les Molières



Retrouvez sur notre site web les différents groupes et le planning de l'année.

[www.club5.fft.fr/tclesmolières](http://www.club5.fft.fr/tclesmolières)

**100% BENEVOLES**  
participez à la vie de votre village  
avec le Tennis Club



## à vos agendas !

- Tournoi en double au club  
Dimanche 21 Avril 2013
- Fête du Tennis et Animation « 3 Raquettes »  
Samedi 8 Juin 2013 : tout le village est invité  
à partager avec les membres du club ce moment convivial !
- Défi Permanent ! Tournoi enfants, adultes  
qui aura lieu pendant plusieurs mois.  
écoles accompagnées par Mélanie Lefèvre

**« C'ÉTAIT MAINTENANT »**

**POSTER OFFERT PAR LE PHOTO-CLUB,  
À L'ARRIÈRE DE VOTRE AGENDA DÉTACHABLE**

A partir de cartes postales anciennes scannées par *Mémoire au Village*, le *photo-club* a réalisé des photos en reprenant le même cadrage que la photo de l'époque et en ajustant la nouvelle photo de manière à ce qu'elle soit superposable à l'ancienne !

Cela permet des comparaisons intéressantes et amusantes.

La troisième photo incruste même l'ancienne vue dans la nouvelle !



# Agenda



Sous réserve d'être établies dans la commune, nous offrons aux entreprises moliéroises un encart dans les bulletins municipaux.

> détachez-moi !

**Vendredi 8 mars**

**REPRISE DU RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX**

**Samedi 23 mars**

**CARNAVAL DES ENFANTS**

proposé et organisé par *Les Molières Evénements*

**Samedi 23 mars dès 18h**

**SOIRÉE CORSE  
AVEC «ALTE VOCE»**

*au Paradou*

**[ COMPLET ]**

proposé et organisé  
par *Les Molières Evénements*

voir notre article page 18 de ce numéro



**Jeudi 28 mars 14h à 16h**

**BUS DE L'EMPLOI**

Parking de la Mairie

**Samedi 6 avril**

**SOLIDARITÉS NOUVELLES  
POUR LE LOGEMENT**

voir notre article  
page 22 de ce numéro

[www.snl-essonne.org](http://www.snl-essonne.org)



**Samedi 6 avril**

**FORUM DES MODES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE**

proposé et organisé par *la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)*

**Samedi 19 avril à 20h45**

en l'église des Molières

**CHANTS BAROQUES & RENAISSANCE  
VIOLE DE GAMBE**

proposé et organisé par *Les Molières Evénements*  
& *les Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine*

**ENTRÉE GRATUITE**

**M.A. PEINTURE**  
RAVALEMENT - REVÊTEMENT SOLS, MURS  
NETTOYAGE HAUTE PRESSION  
8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIÈRES  
TEL. 01.60.12.31.73

**TAXIS**  
Mr. Luis De Sousa  
4 rue de Bouilly  
91470 Les Molières  
Toutes distances  
Conventionnée Sécurité Sociale  
Transports personnels, professionnels et médicaux  
06 09 61 36 15      01 60 12 52 99

**D.V. PORTAILS**  
Vente - Installation - Maintenance  
Particuliers - PME  
Automatismes  
Portails - Portes de garage  
Fenêtres - Stores - Volets - Portes  
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures  
06 64 52 48 28  
Société D.V. PORTAILS  
32 rue de Cemay - 91470 Les Molières  
e-mail: dportails@ovla.fr

 Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**  
Crêperie - Grill - Plats variés  
Repas d'affaires, baptêmes...  
*Ouvert midi et soir,  
du mardi au dimanche soir*  
Fermeture lundi et dimanche soir.  
Tél. : 01 69 41 39 62

**LES MOLIÈRES IMMOBILIER**  
Ventes - Locations - Estimations  
Maisons - Terrains - Appartements  
7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES  
Tel : 01 60 12 21 58  
Fax : 09 82 62 09 91  
E-mail : [lesmolièresimmobilier@bbox.fr](mailto:lesmolièresimmobilier@bbox.fr)

 **electronic eye**  
INTERACTIVE IMAGERY  
VISITE INTERACTIVE 360° • OBJETS 360° • HYPER ZOOM

- IMMOBILIER DE STANDING •
- TOURISME HAUT DE GAMME •
- AUTOMOBILE DE PRESTIGE •
- AVIATION D'AFFAIRES •
- ŒUVRE D'ART •
- HOTELLERIE DE CHARME •



Prix de la création 2012 du Cj2e et de la CCI de l'Essonne

**Samedi 20 avril au Paradou**

**SOIRÉE ARTISTES + MÉLI-MÉLO** (SPORTS & LOISIRS) <http://slm91.fr>

**Dimanche 21 avril**

■ **TENNIS - TOURNOI EN DOUBLE AU CLUB**

[www.club5.fft.fr/tclesmolieres](http://www.club5.fft.fr/tclesmolieres)

■ **LA BOULLAYSIENNE, COURSE À PIED**

[www.laboullaysienne.fr](http://www.laboullaysienne.fr)

> détachez-moi !

**Mercredi 1er Mai**

➔ **BROCANTE du 1er Mai**

> animations diverses

> exposants

> vente de muguet par la Caisse des Écoles

> buvette & restauration

↘ **inscriptions en mairie**

*les plages horaires seront précisées sur [lesmolieres.fr](http://lesmolieres.fr)*

➔ **EXPOSITION EN L'ÉGLISE**

«LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME»

> Deux artistes peintres à découvrir

> Musique

> Conte (horaire non défini pour l'instant)

*proposé par les Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine*

et...

**Samedi 1er juin**

**SOIRÉE CHANT (SLM)**

**Samedi 8 juin**

**FÊTE DU TENNIS** voir notre article page 12

**14-15-16 juin**

**FÊTE DE SPORTS & LOISIRS**

**Samedi 22 juin**

**FÊTE DE LA MUSIQUE...**



*Le Molière*  
Brasserie  
Restaurant  
Salon de Thé  
09 53 53 93 81  
*LM*  
8, Place de la Mairie  
91470 Les Molières

**comRéa**  
COUVERTURE  
La communication Réactive  
Stratégie et conseil en communication  
réalisation rapide de sites web,  
brochures, flyers, affiches

L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR  
DE VOTRE PROPRIÉTÉ  
A VOTRE SERVICE  
• Elagages  
• Revêtements murs et sols  
• Electricité  
• Plomberie  
• Couverture-Démoussage  
• Serrurerie  
• Peinture  
Tous travaux dépannages 24/24 h  
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"  
18, Chemin de Corroy 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31  
Voit : 06.85.05.23.31 Email : [avotreservice@orange.fr](mailto:avotreservice@orange.fr)  
N° Siret 406 561 719 00017

**Pédicure - podologue**  
**LEGRAS Josselin**  
14, place de la mairie  
91470 Les Molières  
01 60 12 98 91  
Diplômé d'état  
Semelles orthopédiques  
Soins au cabinet et à domicile  
Consultation sur rendez-vous

**SAS CUSTODIO**  
Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etat - Ravalement Projéré  
Maçonnerie Générale  
Tous corps d'Etat  
Ravalement Projéré  
6, rue de Boullay  
91470 Les Molières  
[www.sascustodio.com](http://www.sascustodio.com)  
Tél./Fax: 01 60 12 57 46  
Port : 06 84 44 77 69  
Port : 06 86 66 16 69

**Ariane SIMONNET**  
Masseur-kinésithérapeute D.E.  
16 ter, rue de Boullay les trous  
91470 Les Molières  
Port : 06 85 84 58 61  
Tél : 01 69 30 04 81  
[ariane.simonnet@club-internet.fr](mailto:ariane.simonnet@club-internet.fr)



# UNE EXPO AUTOUR DU SOLEIL

Depuis le début du mois de février, les écoliers des Molières ont paré notre bibliothèque d'une exposition sur le système solaire, conçue en atelier avec Mélanie Lefèvre.

Rendez une petite visite s'il est encore temps !

*Rappel des horaires de la bibliothèque :*

Premier lundi du mois : 19h – 20h30

Mardi : 9h30 – 11h30

Mercredi : 15h30 – 18h30

Samedi : 10h15 – 12h00

*Attention, bibliothèque fermée le 30 mars*



## PRÉ-INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

**Votre enfant est né en 2010.**

Vous pouvez dès maintenant procéder à son inscription administrative pour la **rentrée de septembre 2013**.

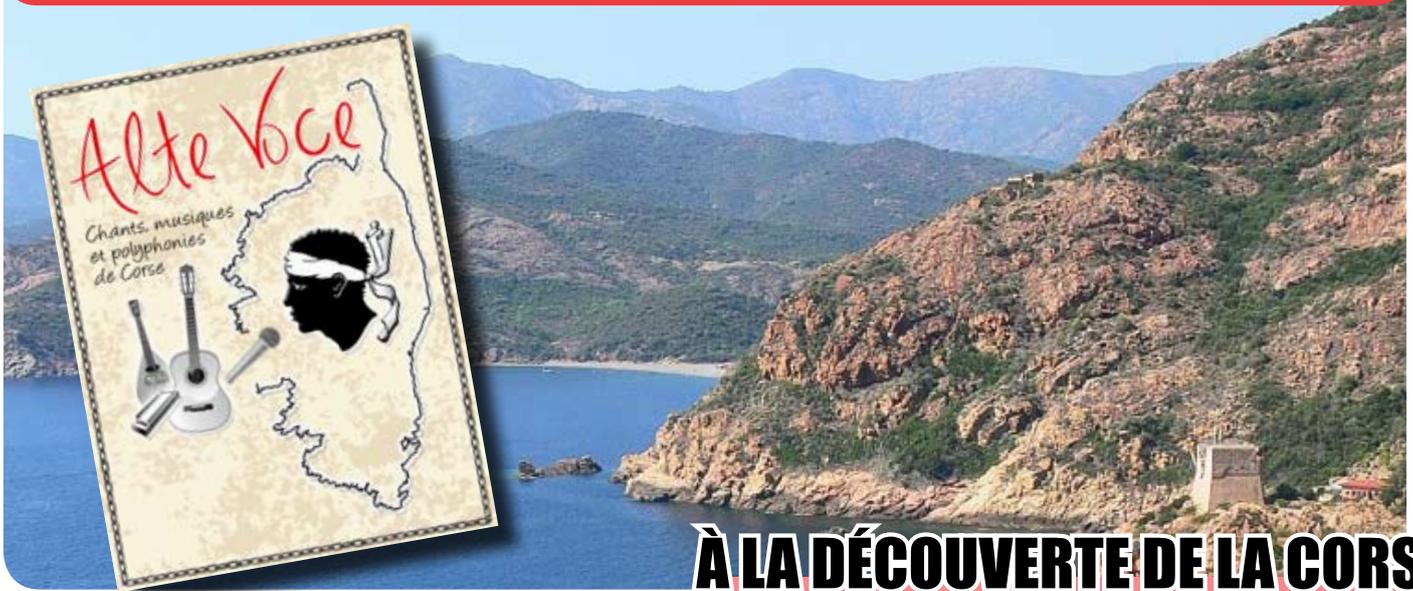


*Présentez-vous, en mairie, au Service Scolaire, avec :*

- justificatif de domicile
- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant.

**Pour tout renseignement, contactez la mairie au 01.60.12.07.99**

## SOIRÉE CORSE AVEC ALTE VOCE • SAMEDI 23 MARS



### À LA DÉCOUVERTE DE LA CORSE

L'association «Les Molières Évènements» organise le **samedi 23 mars** dans la salle du Paradou, une **soirée Corse** avec le groupe «**ALTE VOCE**», dirigé par Jean MATTEI (un des membres fondateurs du groupe «I MUVRINI»).

Cette formation créée en 2001, est composée de chanteurs et de musiciens qui seront heureux de vous faire découvrir leur culture et partager leur attachement pour l'Île de Beauté.

Le programme du groupe ALTE VOCE se veut éclectique : des chants, musiques et polyphonies de Corse. Les chansons interprétées en langue corse seront présentées en langue française sous forme de récits ou de contes.

• Avant le spectacle, la soirée débutera à 18h avec un film sur l'île (40 minutes) et une exposition.

• À partir de 19h et jusqu'à 20h30 : buffet-dégustation de produits corses (places assises à table) : apéritif Cap Corse et figatelli (saucisse sèche de foie), charcuterie variée, fromage de brebis, dessert canistrelli, café et vin du pays.

• À 21 heures, début du concert.

La participation à cette soirée est de 20 € seulement par personne (buffet dégustation + film).

**COMPLÈT**  
Réservez vos places sur [lesmolières.fr](http://lesmolières.fr)  
(dans la limite des places disponibles)

Le samedi 23 mars,  
c'est aussi le jour du

### CARNAVAL DES ENFANTS



### 100% BENEVOLES

participez à la vie de votre village  
avec «Les Molières événements»  
[lesmoliereevenements@gmail.com](mailto:lesmoliereevenements@gmail.com)

# 6 HEURES DU JAZZ 2013 : PARTICIPEZ !



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME 2013  
SUR [WWW.6H DUJAZZFESTIVAL.FR](http://WWW.6H DUJAZZFESTIVAL.FR)

L'événement annuel majeur de notre village est organisé par l'association « Les Molières Evénements » qui le prépare tout au long de l'année. Il aura lieu le samedi 6 juillet 2013...seulement avec l'aide de tous.

En effet, la programmation de cette journée exceptionnelle étant calée, nous voilà dans la période de la « course » aux financements.

Pourquoi ?

Voici un entretien avec Jean-Paul Gauvin, fondateur du festival « Les 6 Heures du Jazz ».

*Comment peut-on recevoir aux Molières 5000 personnes pour des concerts gratuits de musiciens prestigieux ?*

Grâce à 160 bénévoles pendant 3 jours et 80.000 € de financement.

*Qui apportera ce financement ?*

- Environ 19.000 € proviendront des recettes de la partie restauration buvette assurée par les bénévoles,

- 20.000 € des partenaires publics (Région, Département, Communes)

Faites le calcul, le mécénat des entreprises est une ressource fondamentale pour garantir l'organisation de l'événement et sa faisabilité d'une année sur l'autre.

*Comment des entreprises deviennent mécènes du festival ?*

Nous les contactons ou elles nous contactent pour recevoir un dossier de mécénat dans les règles et, dans la mesure de leurs moyens, elles prévoient dans leur comptabilité une ligne « don à un organisme » (avantage fiscal à la clé).

En tant que Moliérois ou amateur de musique, comment puis-je encourager ce mécénat ?

- comme décideur, cadre, employé, susciter le mécénat de mon entreprise.

- comme client, donner l'idée aux entreprises et commerces de voisinage de faire le pas.

Nous sommes reconnaissants pour les chèques d'encouragement de 100 ou 200 euros comme pour les montants plus conséquents.

Nous invitons donc les habitants des Molières et les amateurs de musique à prospecter autour d'eux pour inciter des entreprises à devenir mécènes des 6 heures du Jazz.

C'est un travail de fourmi.

Mais quel bonheur d'avoir ce festival chaque année !

**Des dossiers de mécénat sont à votre disposition en mairie**

[contact@6hdujazzfestival.fr](mailto:contact@6hdujazzfestival.fr)  
[www.6hdujazzfestival.fr](http://www.6hdujazzfestival.fr)



## SE RESTAURER AU VILLAGE

**L'offre de restauration dans notre village s'est étoffée avec l'ouverture du café-brasserie «Le Molière» à la fin de l'année dernière.**

Les différentes formules proposées attirent notamment une population supplémentaire au coeur du village à l'heure du déjeuner, et cela est bénéfique pour tous.

**Le Chat Botté**, orné de ses «Papilles d'Or» (voir notre précédent numéro), excelle toujours dans ses créations culinaires et propose en saison sa **terrasse** en plus de ses deux salles.

**Le Molière** propose une carte variée et une formule brasserie **à toute heure**. Dans l'attente d'un nouveau boulanger, vous y trouverez aussi pain et viennoiseries.



### RESTAURANT LE CHAT BOTTÉ

Crêperie • Grill • Plats variés  
2, rue de Gometz - Les Molières

**Ouvert midi et soir,  
du mardi au dimanche**  
(fermeture lundi et dimanche soir)

Tél. : 01 69 41 39 62



**Complémentaires,  
agréables  
et vivants,  
découvrez  
ou redécouvrez  
ces deux  
établissements  
au coeur de  
notre village**

## **Pierre Pruneta a rencontré pour nous les propriétaires du « Molière », Mme et M. Laurent Bletterer**

**PP :** Vous avez repris ce café à la suite de José Alegria. En quelques mots pouvez-vous présenter et nous indiquer vos motivations. Pourquoi les Molières ?

Nous étions intéressés par un commerce situé aux Molières et l'opportunité s'est présentée; en l'occurrence le café tenu par José Alegria que je connaissais auparavant. D'ailleurs, la région ne nous est pas étrangère car nous nous occupons d'un restaurant «La Grange des Thermes»

plat ou plat / dessert). Nous avons également un service à la carte. Notre cuisine se veut traditionnelle et familiale avec des spécialités auvergnates et alsaciennes. D'autre part, nous nous tenons à la disposition de notre clientèle pour organiser des repas de groupes (anniversaires, rencontres familiales ou autres repas à thème etc....)

**PP :** Quelles informations désirez-vous faire passer auprès des Moliérois ?

Nous souhaitons que «le Molière» devienne un lieu de vie et de rencontre. Nous sommes disponibles et ouverts à toutes suggestions et propositions. J'ai pour ambition, également, d'organiser des soirées thématiques.



à Forges les Bains et nous sommes domiciliés à Saint Rémy lès Chevreuse. Les Molières, c'est un village vivant, dynamique où la convivialité et la qualité de vie se conjuguent, les relations humaines et le «vivre ensemble» s'en trouvent facilités. De plus, c'est un lieu de passage et pour la fréquentation d'un café, cela compte ! Nous avons ouvert «Le Molière» le 6 décembre dernier et lors de notre pot d'accueil, nous avons pu constater que les personnes présentes étaient ravies de cette réouverture, dans un village il est important qu'existent des lieux de rencontre.

Le café est ouvert du mardi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 8h à 20h, le dimanche de 9h à 14h. Il est fermé le dimanche après midi et le lundi.

**PP :** En ce qui concerne la restauration pour le déjeuner, quelles sont les formules que vous proposez à votre clientèle ?

Un service de restauration est prévu pour le déjeuner avec un menu à 12 euros (entrée /

Deux initiatives spontanées, en février, ont amené beaucoup de monde : une rencontre de la gente féminine avec près de 60 participantes ; à laquelle a répondu ensuite une rencontre masculine qui eut autant de succès.

**PP :** Quelques mots en guise de conclusion ? Des remerciements pour ces débuts encourageants et prometteurs dans la commune.

Merci aux habitants pour leur accueil chaleureux sans oublier la municipalité pour sa sollicitude.

Nous nous efforçons d'être toujours disponibles et à l'écoute des souhaits et suggestions pour satisfaire et peut être fidéliser notre clientèle en essayant d'innover et en faisant preuve d'imagination.

**BOUGEZ AVEC SNL LE 6 AVRIL**



Solidarités Nouvelles pour le Logement  
vous invite sur



Les Routes du Logement

OBJECTIF UN TOIT POUR TOUS



samedi  
6 avril

Venez nous rencontrer à  
l'étape près de chez vous

Avec le soutien de  Esfome  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

01 69 58 77 58  
Association loi 1901  
[www.snl-essonne.org](http://www.snl-essonne.org)  
[snl-essonne@snl-essonne.org](mailto:snl-essonne@snl-essonne.org)



## 1 000 BÉNÉVOLES SUR LES ROUTES DU LOGEMENT POUR SE MOBILISER CONTRE LE MAL-LOGEMENT



L'association « **Solidarités Nouvelles pour le Logement** » organise en Essonne une **journée de communication à travers tout le département** : « **Les Routes du Logement** ».

Ses 1000 bénévoles et sympathisants, ainsi que les membres des associations partenaires marcheront, rouleront ou courront pour sensibiliser le public sur la **problématique du mal-logement**, pour présenter l'action de SNL et inviter à aider l'association.

Le **samedi 6 avril 2013**, six « caravanes » partiront de différents points du département pour converger en fin d'après-midi vers Marolles, siège de SNL ESSONNE, en faisant halte en différents points où des animations ponctuelles permettront aux bénévoles participants à la manifestation d'aller à la rencontre des passants pour informer sur les difficultés que rencontrent de plus en plus de nos concitoyens pour accéder à un logement, expliquer la démarche et l'action

concrète de l'association, présenter les différents moyens permettant à chacun de contribuer à cette action.

Dans notre région, **le petit train des Routes du Logement se trouvera à :**

- Gometz-la-Ville parking du Super U entre 9 & 10h
- **Les Molières, place de la mairie aux environs de 10h30**
- Limours, en centre ville puis sur le parking de Carrefour Market entre 11 & 12h
- Forges-les-Bains, le long de l'église vers 12h15
- Briis-sous-Forges, entre 12h30 & 13h

L'après-midi la caravane continuera vers Vaugrigneuse, Saint Maurice Montcouronne, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Ollainville, Arpajon et Marolles.

**SNL ESSONNE**

24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix  
01 69 58 77 58 – [snl-essonne@snl-essonne.org](mailto:snl-essonne@snl-essonne.org)

### **Solidarités Nouvelles pour le Logement**

Créée en 1988, l'association SNL implantée dans 5 départements d'Île de France témoigne et se mobilise pour trouver des solutions concrètes au mal-logement.

Elle crée et loue des logements temporaires accessibles financièrement aux personnes en difficulté, qu'elle soutient et accompagne vers un logement durable.

Bénévoles, locataires et salariés s'unissent

localement pour que des familles défavorisées trouvent toute leur place dans la cité.

L'association en quelques chiffres :

- 900 logements de qualité
- 40 nouveaux logements chaque année
- 1 100 bénévoles actifs
- 60 salariés
- 7 000 personnes accueillies puis relogées depuis la création de SNL

### **SNL en Essonne, c'est :**

- 400 bénévoles et 29 salariés
- 429 logements occupés dans 49 communes
- 1 100 candidatures pour obtenir un logement chaque année, provenant pour la plupart des services sociaux
- 110 attributions de logement par an
- 93 % de « réussite » en matière de réinsertion des personnes et familles dans un logement durable.

➔ Vos **correspondants aux Molières**, que vous pouvez notamment contacter pour **participer à cette journée de mobilisation** :

**Janine LEROUX** 01 60 12 15 47  
**Philippe LEROY** 01 60 12 10 98

**100% BENEVOLES**  
participez à la vie de votre village  
avec SNL Essonne

## 1912 – 2012 : UN SIÈCLE DE LOGEMENT SOCIAL

Le 23 décembre 1912 a été votée à l'unanimité la loi déposée par le député radical Laurent BONNEVAY. Cette loi, presque oubliée, dont on vient de fêter le centenaire est à l'origine du logement social. Elle a **sorti l'habitat des mains des intérêts marchands pour en faire un bien commun** géré par des offices publics, elle instituait le service public du logement.

Sans l'implication de militants progressistes, des syndicats de locataires, cette loi n'aurait jamais vu le jour. En rappelant succinctement les origines du logement social et la loi BONNEVAY, il est bon de retracer les réformes effectuées durant ce siècle écoulé, en vue d'améliorer constamment le logement social.

Au départ, le logement social est né de la révolution industrielle. Les ouvriers étaient la plupart du temps logés dans des taudis ou des hôtels vétustes.

Une première loi, la **loi SIEGFRIED** en 1894, prévoit déjà la participation de la Caisse des Dépôts et Consignations au financement du logement social grâce au livret A. Elle préfigure les prémices des habitations à bon marché (H.B.M.).

Mais cette avancée initiée par des médecins et des philanthropes est largement insuffisante pour répondre aux besoins.

Autre loi, la **loi STRAUSS** (1906) pose les premiers jalons du municipalisme en matière de logement, la réglementation sur les H.B.M est modifiée. Cette loi vise à favoriser le logement social salubre et à bon marché destiné à des travailleurs peu fortunés vivant de leur salaire.

Les comités de patronage des H.B.M ont pour objectif d'encourager la construction d'habitations à bon marché (en locatif ou en accession à la propriété).

Les communes et les départements peuvent venir en aide aux organismes de H.B.M (apport de terrains, de prêts, de subventions, etc...). La loi crée un label H.B.M.. Les statuts des sociétés H.B.M doivent être approuvés par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

**L'action des syndicats et des locataires** : ce syndicat voit le jour en 1910, animé par un ouvrier tapissier G. COCHON très populaire et pionnier du droit au logement, notion nouvelle. Le logement locatif social devient une nouvelle conquête. Le monde politique commence à s'intéresser directement au problème du logement social.



La **loi BONNEVAY** : la création d'un service public au logement : sous la pression du syndicat des locataires, la loi du 23 décembre 1912 est votée

à l'unanimité.

Elle institue les offices publics communaux et départementaux des H.B.M. qui ont pour mission : l'aménagement, la construction et la gestion d'immeubles salubres, l'entretien des logements existants, la création des cités-jardins et de jardins ouvriers (1er Office créé à La Rochelle en 1913).

Cette loi va profondément modifier les rapports sociaux de l'habitat car une partie du parc immobilier sera exclu de la production marchande. À la veille de la Grande guerre, l'expérience se généralise mais les investissements autant privés que publics s'avèrent bien modestes pour remédier à la crise du logement.

**L'Union confédérale de locataires** : le 29 juin 1919, 100 000 personnes participent à la première grande manifestation en faveur du logement, demandent la suppression du paiement d'avance, la création de bureaux de location dans les mairies et la construction massive de logements salubres. L'État développe alors une politique d'urbanisme, on passe de la cité-jardin aux grands ensembles. Mais le constat est dramatique après le conflit 39-45 : **45% de la population vit dans des logements surpeuplés, 15% dans des locaux insalubres, 80% n'ont pas de douches et de W.C..**

Avec le redressement économique, le «baby boom», la main d'œuvre étrangère, la décolonisation, les besoins sont immenses et urgents. Une politique de grands ensembles est amorcée : logements semblables et fonctionnels (l'idée d'une certaine conception égalitaire). En 1953, le **plan COURANT** est lancé : construction de 240 000 logements par an pendant 5 ans. Avec le décret loi du 6 août 1953, **toute entreprise de plus de 10 salariés, doit verser 1%** de la masse salariale et participer à l'effort de construction. Des programmes quinquennaux sont mis en œuvre pour les H.L.M, avec la naissance des Z.U.P (en 15 ans, 220 ZUP avec 2,2 millions de logements).

Sous le gouvernement de R. BARRE, la réforme de 1977 vise à mieux solvabiliser les ménages en favorisant l'accession à la propriété. Mais on assiste à un désengagement progressif de l'État.

1982 : la **loi QUILLOT** définit les droits et devoirs des locataires et des bailleurs. Et loi importante en 2000, la **loi GAYSSOT** : création de 20% de logements sociaux dans les communes urbaines. En 2003, la **loi BORLOO** : loi d'orientation et de programmation pour les villes et la rénovation urbaine, création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, reconstruction de certains quartiers HLM. En 2007, la **loi sur le droit au logement opposable** accentue le rôle du logement social dans l'accueil des personnes défavorisées.

Aujourd'hui, avec l'envolée des prix de l'immobilier, l'offre de logements à prix modéré s'est rétrécie.

La crise du logement, un problème récurrent pour tous les gouvernements !

## DES PODIUMS AUX COULEURS DES MOLIÈRES

Connaissez-vous le centre équestre des Molières ? Dans une structure familiale, alliant convivialité et qualité de l'enseignement, Stéphane Masson-Deblaise et son équipe vous proposent à travers la pratique d'activités équestres variées de vous enseigner l'équitation de 3 à 70 ans.

Le soin apporté à ces enseignements et à la préparation, pour certains, à divers concours, permet aussi au Centre de s'illustrer dans de nombreuses compétitions.



C'est ainsi, rappelons-le, que du 26 au 28 mai 2012 s'étaient réunies 40 équipes de Polo Club pour le **Grand Tournoi au Parc Équestre Fédéral de Lamotte-Beuvron** en Sologne (photo). Le centre équestre des Molières était représenté par 6 équipes réparties dans quatre catégories.



- à l'issue des trois jours de compétition le bilan des Molières fut très positif, en Open Elite deux équipes se sont hissées sur le podium à la 1ère et 3ème place.
- en Open 3 pour leur première participation dans cette catégorie les équipes des Molières ont terminé 5ème et 6ème.
- en Cadet l'équipe Molières Technicité a remporté la médaille d'argent pendant qu'en Minime Molières Prospering s'est emparé de la médaille de bronze.

Le centre équestre des Molières vous invite à venir encourager ses équipes pour la **prochaine édition du Grand Tournoi du 18 au 20 mai 2013.**

*Découvrez et contactez le centre équestre en visitant leur site : [www.equitation-molieres.com](http://www.equitation-molieres.com)*

## BASKET-BALL

### SAISON 2012/2013 À CERNAY LA VILLE



Pour sa deuxième année d'existence le club de Basket s'est élargi avec des nouveaux licenciés ainsi que des anciens toujours présents avec beaucoup de détermination !

Les coachs Antoine, Raphaëlle, David et Pascal sont plus que jamais motivés pour encadrer des joueurs confirmé(e)s ou débutant(e)s

Le 16 décembre 2012 le club ASCB et l'ESP Basket se sont réunis au gymnase du Perray en Yvelines pour fêter ensemble le Noël au Basket.

Ambiance et festivités ont été les maîtres mots autour des enfants et parents !!

Les projets : depuis le 26 janvier 2013 les plus jeunes jouent en compétition départementale avec Le Perray en Yvelines.

- > **Organiser des matchs amicaux**
- > **Tournois et stages**
- > **Voir des matchs de niveau national**

L'ambiance familiale et sportive sera notre message à respecter durant cette année.

**Nouveau créneau pour adolescents et adultes les mercredis de 20h30 à 22h30 (semaines paires).**  
Jouer pour le plaisir : le club vous accueille dans toutes les catégories toute l'année.

*Rappel des créneaux :*

*Lundi de 17h45 à 20h et mercredi de 18h15 à 20h30*  
*Mercredi (semaine paire) de 20h30 à 22h30*

Baby Mini Poussins Adolescent Adultes de 5 ans à.....  
.....venez découvrir le basket !

Inscriptions et renseignements sportifs  
auprès de Sandrine [basket.cernay@orange.fr](mailto:basket.cernay@orange.fr)  
Pascal 06 82 80 05 99

# LES MOTS CROISÉS

de Claude GUILLEMIN

## Solutions du n°98 :

### Horizontalement :

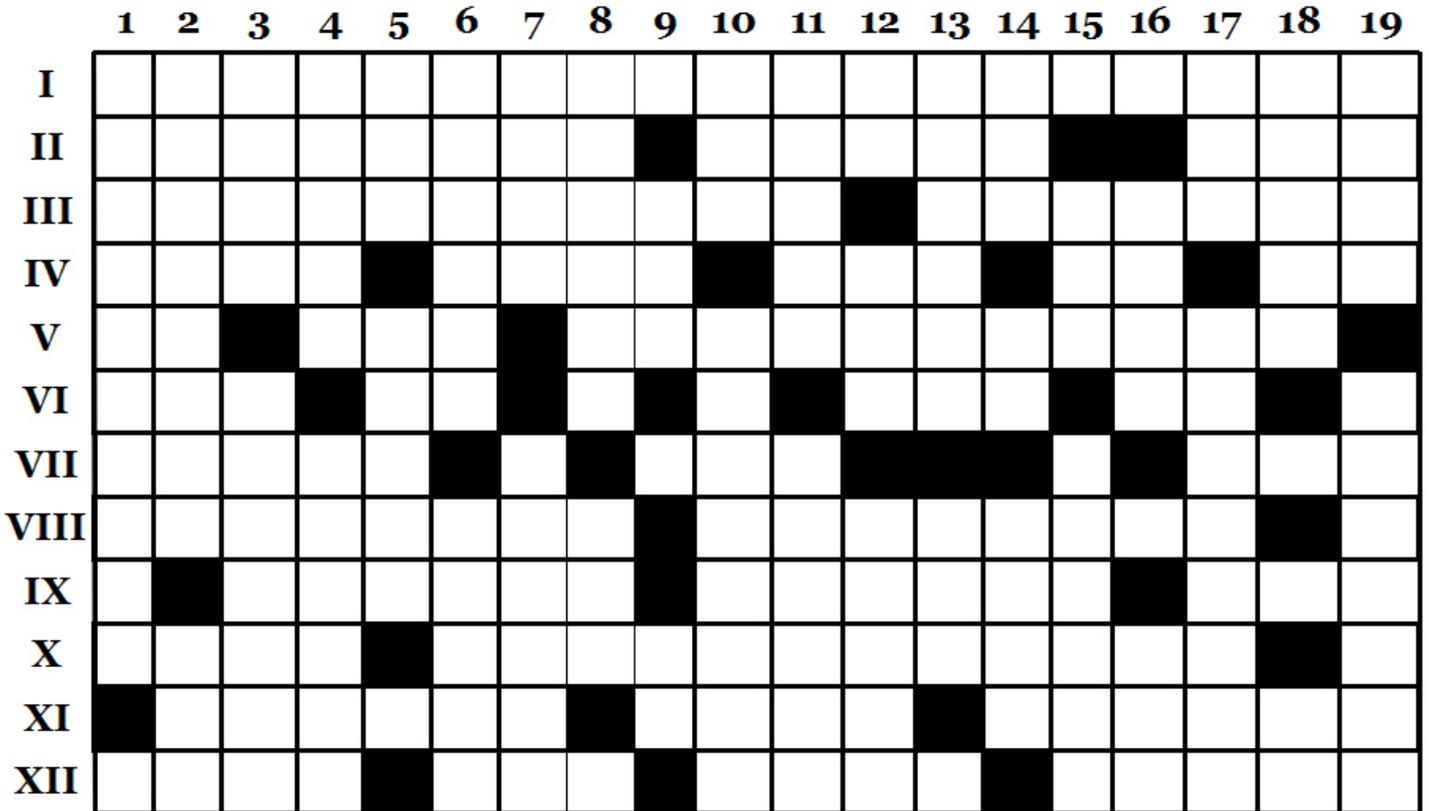
- 1 Palatinat - Macédoine
- 2 Atomes - Miséricordes
- 3 RTT - Eolien - Mécénat
- 4 AR - LO - Vallée - SS
- 5 Taratata - Mot - Eu
- 6 Opération - Mues - euom
- 7 Nenni - Su - Mirriflore
- 8 Néo - La - Tente - Arêtes
- 9 Nulle - Toises - Anet

- 10 Reçoit - Naïf - Otite
- 11 Edsосу - Âne - Elle
- 12 Erre - Sees - Sus Osais

### Verticalement :

- 1 Paratonnerre
- 2 Attrapée
- 3 Lot - Renoncer
- 4 Am - Tarn - Uode
- 5 Tee - Taillis
- 6 Isolat - Altos
- 7 Lotis - Se

- 8 Ami - Aout - Nue
- 9 Tien - ETA
- 10 SN - Mnois
- 11 Me - Vomitif
- 12 Armatures - Au
- 13 Ciel - EI - EONS
- 14 Ecclesiaste
- 15 Doeeu - FR -
- 16 Orne - Eléates
- 17 Ida - Ruotnela
- 18 Nets - Orée - Li
- 19 Es - Semestres



### HORIZONTALEMENT

- I. En terre, en l'air...et sur France 3 ? (5 mots)
- II. Relative à l'identité - Gai - Denis (sans queue ni tête)
- III. Nomades - Servent à faire des filets
- IV. Vraiment en vrac - De droite à gauche : petit parisien - Capucin - Au sein du sein - Axe sur la rose des vents
- V. Début d'ébats - Du verbe être - Fuites
- VI. Désert rocheux - Le meilleur - Longue période - Fin de verbe
- VII. Fanas de la mode - Signal sonore - Pour tout le monde
- VIII. Fleuve d'Asie - Ne peut être mis en doute
- IX. Coup de sonnette - Pieds de poésie - Support
- X. De droite à gauche : gamin - Unité de mesure
- XI. Arme blanche - Fleur à l'œil - Gavées
- XII. Réponse du benî oui oui - Prénom féminin - Sur la boussole - Maison de culture

### VERTICALEMENT

1. Paris VI ou Paris VII ou Paris XI
2. Locution en marge - Firme cinématographique au lion
3. Prince du pétrole - Embarcation...parfois commerciale !
4. Passe sous l'eau - D'un pays d'Asie
5. Animal au coin - Récipient
6. Petits creux douloureux - Européen de l'Est
7. Lait renversé - De bas en haut : sans gravité
8. Chants funèbres - Affluent du Danube
9. Net - Voyelles
10. Bout d'artère - Arbres fruitiers
11. Peut être végétal ou animal - Préparation boueuse
12. Nouvel acquiescement de Gérard Depardieu - Boisson anglaise - Distrain
13. Intégral - Firme internationale
14. Tas éparpillé - Pronom - Chef d'État israélien
15. Brame - Poussées
16. Le plus âgé - De bas en haut : en construction à Flamanville
17. Doublé à la queue - Coursier équin
18. Griffes au verso d'un chèque - Début d'erreur
19. Placée chez le notaire - Elle atteint son but

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### RAPPORT DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

À la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 27 octobre au 8 décembre 2012, le commissaire enquêteur a rendu son rapport.

Ce document est consultable par le public et à sa disposition en Mairie des Molières aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci.

Vous pouvez aussi télécharger ce rapport sur [www.lesmolières.fr](http://www.lesmolières.fr)

## NOUVELLE RÉGLEMENTATION

### AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

À partir du 1er janvier 2013, votre mairie n'est plus autorisée à délivrer des autorisations de sortie du territoire pour vos enfants mineurs qui voyagent à l'étranger.

Cette suppression est la conséquence du renforcement du régime des interdictions de sortie du territoire pour les mineurs.

Lorsqu'un parent (marié ou non) craint que son enfant soit déplacé à l'étranger par l'autre parent, il peut recourir à une procédure d'opposition ou d'interdiction à sortie du territoire.

Il doit exercer l'autorité parentale. Il existe différentes mesures d'opposition à sortie du territoire. Pour en savoir plus, consulter l'article « Opposition au déplacement d'un enfant à l'étranger » du site [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

Désormais, seule la présentation de la carte d'identité ou du passeport (en fonction du pays) **en cours de validité** de l'enfant mineur suffira pour se rendre à l'étranger.

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires, nous vous conseillons donc de préparer votre voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

## CONSEILS MUNICIPAUX

### PUBLICATION DES COMPTES-RENDUS

Comme les abonné(e)s à notre lettre d'information électronique ont pu le remarquer, chaque compte-rendu des conseils municipaux est publié ensuite sur [www.lesmolières.fr](http://www.lesmolières.fr) (accès tout en haut de la page d'accueil).

Vous pouvez les consulter sans limitation de durée. Pour être averti de leur mise en ligne comme de toute autre actualité ou information municipale, **y compris dans le cadre de procédures d'alerte, nous vous recommandons de vous inscrire à notre lettre d'information électronique**, très facilement à partir de cette même page d'accueil.





**FORTE  
COURAGEUSE  
CASSE-COU**

**sensible  
bavard  
fragile**



**COMBATTRE LES CLICHÉS**

**c'est construire**

**L'ÉGALITÉ !**